



STATISTIQUES ET INDICATEURS

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE EN OCTOBRE 2019



SOMMAIRE

- p.2 L'emploi intérimaire par département
- p.3 L'emploi intérimaire par secteur d'activités
- p.4 Le profil des intérimaires

Fin octobre 2019, le nombre d'intérimaires diminue de 4,9 %

Fin octobre 2019, 135 000 intérimaires sont en mission, soit un recul de 4,9 % par rapport à septembre 2019 (-7 000 intérimaires). En un an, les effectifs intérimaires diminuent de 2,4 % (-3 300 entre octobre 2018 et octobre 2019). Le taux de recours* à l'intérim en Île-de-France est de 2,9 %.

Au niveau national, l'évolution est de -0,8 % sur un mois et de -1,8 % sur un an. Le taux national de recours à l'intérim s'établit à 4,4 %.

L'Île-de-France est la région qui a le plus faible taux de recours* à l'intérim (2,9 %) quand les régions Centre-Val de Loire et Pays de Loire sont celles qui ont le taux le plus élevé (6 %).

La région recense 25,9 % de l'emploi global français contre seulement 17 % de l'emploi intérimaire*.



Nombre d'intérimaires :
135 000

Évolution sur un mois :
-4,9 %

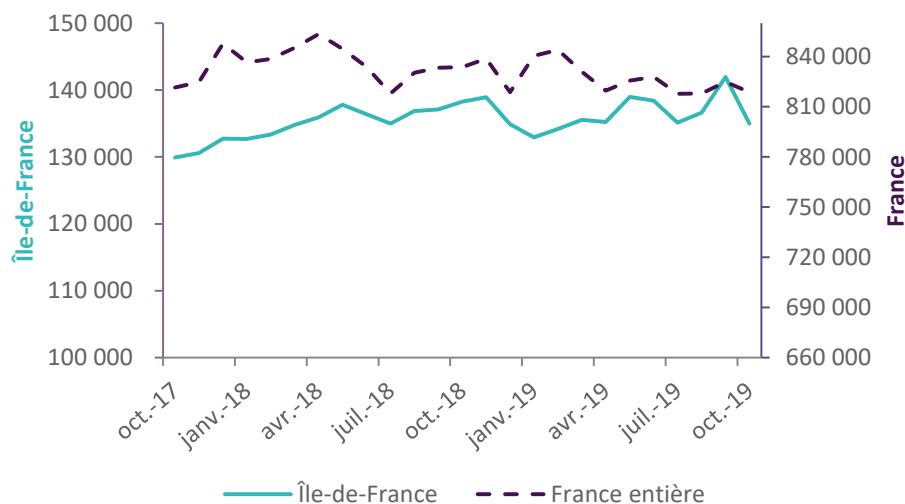
Évolution sur un an :
-2,4 %

Poids de la région au lieu de :

- l'agence d'intérim : 16,5 %
- l'entreprise utilisatrice : 17 %

Taux de recours* à l'intérim :
2,9 %

Graphique 1
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES



* au lieu de l'entreprise utilisatrice. Le taux de recours à l'intérim se définit comme le rapport entre les effectifs intérimaires du secteur et les effectifs salariés globaux de ce secteur (y compris intérim), estimés à partir des données trimestrielles d'emploi salarié de l'Acoss relatives à fin décembre 2018 (dernier point disponible).

Avertissement : Les séries d'emploi intérimaire ont été révisées à partir du mois d'avril 2018. Avec la généralisation en 2017 de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les déclarations de missions par les établissements de travail temporaire, la qualité de la couverture des déclarations s'est améliorée. Les évolutions d'emploi intérimaire reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

L'emploi intérimaire par département

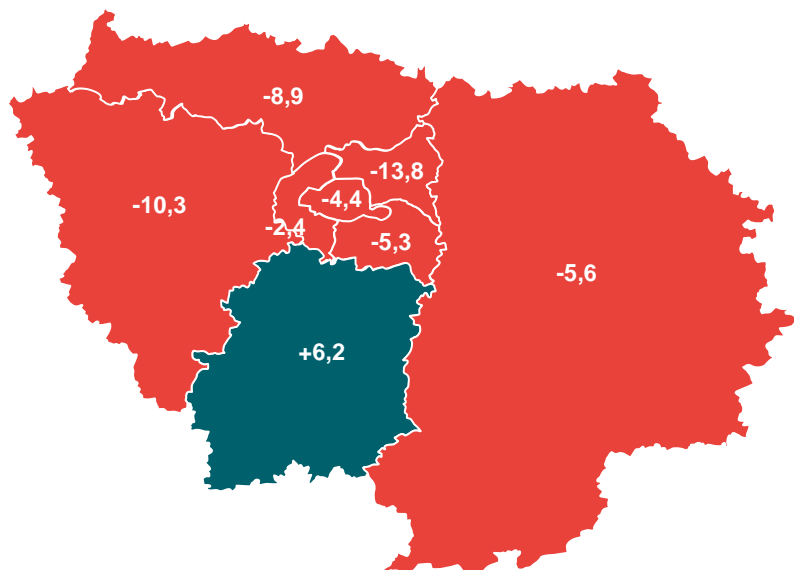
Tableau 1
RÉPARTITION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES PAR DÉPARTEMENT

	Volume	Poids (en %)
Paris	57 000	42,2
Seine-et-Marne	17 500	13,0
Yvelines	8 800	6,5
Essonne	13 900	10,3
Hauts-de-Seine	11 500	8,5
Seine-Saint-Denis	8 800	6,5
Val-de-Marne	7 400	5,5
Val-d'Oise	10 000	7,4
Île-de-France	135 000	100

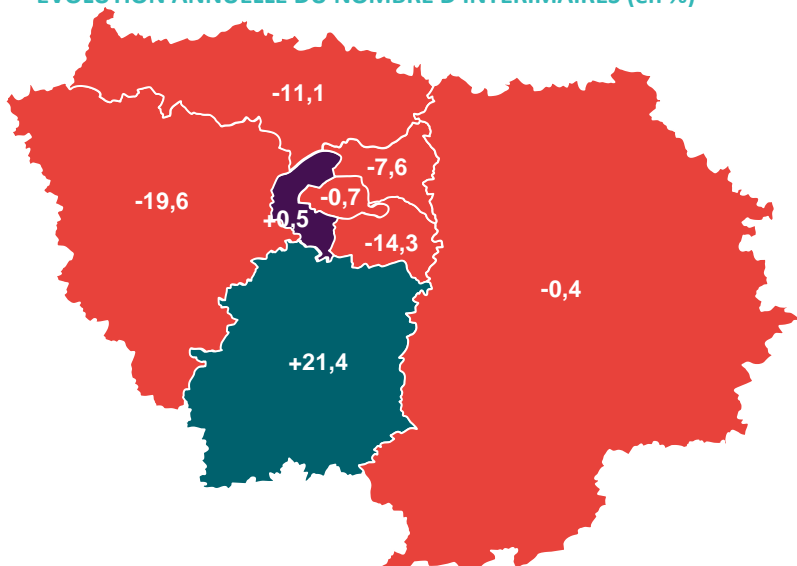
Au lieu de l'entreprise d'intérim, 42,2 % des missions sont localisées à Paris, tandis que le Val-de-Marne n'en compte que 5,5 %.

En un mois, hormis en Essonne (+6,2 %), l'intérim diminue dans tous les départements.

Carte 1
ÉVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES (en %)



Carte 2
ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES (en %)



En un an, le nombre d'intérimaires augmente dans les Hauts-de-Seine (+0,5 %) et en Essonne (+21,4 %). Toutefois, il diminue dans tous les autres départements, notamment dans les Yvelines (-19,6 %).

L'emploi intérimaire par secteur d'activités

Tableau 2
VOLUME ET ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES

	Volume	Poids (en %)	Évolution mensuelle (en %)	Évolution annuelle (en %)
Industrie	22 800	16,9	-8,7	-8,4
Construction	31 700	23,5	-4,8	+1,3
Tertiaire	80 300	59,6	-3,8	-2,0

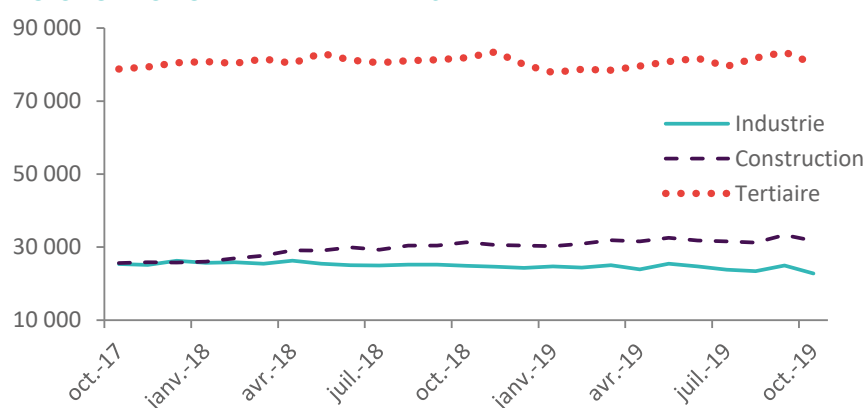
Le tertiaire occupe 59,6 % des intérimaires franciliens (39,3 % en France). L'industrie majoritaire en France (38,5 %) ne représente que 16,9 % de l'intérim en Île-de-France.

Sur un mois, l'intérim diminue dans les 3 grands secteurs.

Sur un an, l'emploi intérimaire augmente dans la construction (+1,3 %) et diminue dans l'industrie (-8,4 %) et dans le tertiaire (-2,0 %).

Les 5 principaux secteurs (Naf 17) regroupent 75,3 % de l'activité dans l'intérim.

Graphique 2
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INTÉRIMAIRES



Sur un mois, le secteur qui enregistre la hausse la plus importante est l'hébergement et restauration (+ 180 ; +3 %).

À l'inverse, le secteur dont le nombre d'intérimaires diminue le plus est la construction (-1 600 ; -4,8 %).

Graphique 3 :
LES 5 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉS EN VOLUME

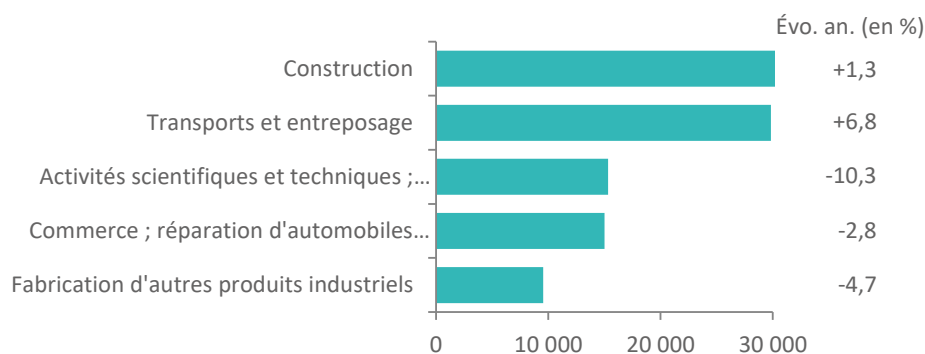


Tableau 3 :
LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

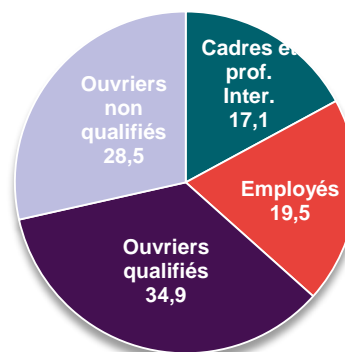
	Secteurs NAF A17	Volume	Évolution mensuelle (volume)	Évolution mensuelle (en %)
Hausse	Hébergement et restauration	6 240	+180	+3,0
	Transports et entreposage	29 830	+70	+0,2
Baisse	Commerce ; réparation d'automobiles et de ...	15 010	-1 140	-7,1
	Activités scientifiques et techniques ; se...	15 330	-1 240	-7,5
	Construction	31 730	-1 600	-4,8

Le profil des intérimaires

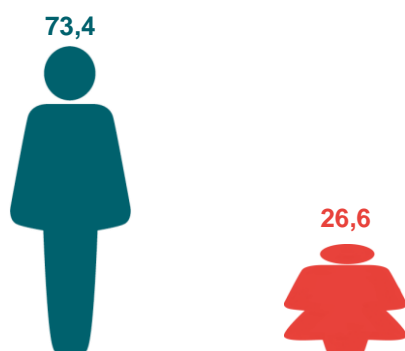
En octobre 2019, l'intérim recrute principalement des hommes (73,4 %) et des ouvriers (qualifiés : 34,9 % ; et non qualifiés : 28,5 %).

36,1 % des intérimaires sont âgés de moins de 30 ans, alors que 37,6 % ont 40 ans ou plus.

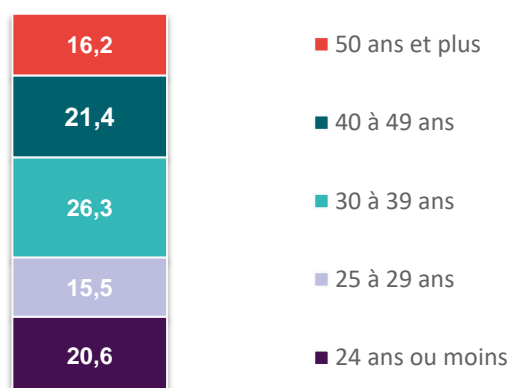
Graphique 4
RÉPARTITION PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (en %)



Graphique 5
RÉPARTITION PAR SEXE (en %)



Graphique 6
RÉPARTITION PAR ÂGE (en %)



SOURCE

Les statistiques d'emploi intérimaire sont établies à partir des Relevés Mensuels de Mission, source historique des déclarations des entreprises de travail temporaire (ETT), auxquels s'est substituée la « Déclaration Sociale Nominative (DSN) » généralisée en 2017. Ainsi Pôle emploi centralise l'ensemble des réceptions de RMM ou de DSN pour les ETT ayant déjà adopté ce mode déclaratif, et intègre, après avoir effectué les contrôles de qualité et d'exhaustivité, l'ensemble des informations relatives aux missions d'intérim. La rediffusion de l'information s'effectue vers les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques : Dares).

METHODOLOGIE

En raison de la forte variabilité journalière de l'emploi intérimaire, un indicateur a été construit. Il est calculé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

La répartition régionale des missions intérimaires est réalisée selon le lieu d'implantation de l'établissement intérimaire et non selon le lieu où se situe la mission, contrairement à la note nationale, ce qui explique la différence entre les chiffres présentés dans les deux notes.

Les évolutions publiées sont corrigées des variations saisonnières (CVS) et les coefficients sont réestimés tous les mois.

Directeur de la publication
Philippe BEL

Directrice de la rédaction
Catherine ADNOT-MALLET

Réalisation
Direction Statistiques, Études et Évaluation

Pôle emploi Île-de-France,
3 rue Galilée
93160 Noisy-le-Grand

observatoire-emploi-iledefrance.fr
pole-emploi.org